



Parcoursup plus efficace qu'APB ? La comparaison bancaire de la ministre Frédérique Vidal

Parcoursup se met en pause pendant le bac. L'occasion pour la ministre de l'enseignement supérieur de réaliser un premier bilan de ce nouveau système d'orientation des lycéens et étudiants, qui a remplacé Admission post-bac (APB). Interrogée par 20 Minutes, Frédérique Vidal salue un progrès par rapport à l'ancienne procédure et une avance par rapport aux objectifs fixés. Quitte à se fonder sur des éléments incomparables.

Ce qu'elle a dit :

« Quatre-vingt pour cent des candidats ont reçu en moyenne trois propositions, alors que l'an dernier à la même époque, 80 % des candidats avaient reçu une proposition seulement. »

Pourquoi la comparaison ne tient pas

Trois propositions au lieu d'une ? La ministre semble dire que Parcoursup est trois fois plus efficace que l'ancien APB. Sauf que... les modalités ont changé entre les deux systèmes :

- En 2017, les élèves devaient classer leurs demandes par ordre de préférence, en formulant des vœux sur la plate-forme entre janvier et la fin de mai. Le 8 juin, ils se connectaient pour connaître la réponse à leurs vœux. Ils ne pouvaient alors accéder qu'à une seule proposition, celle qui les acceptait et qui était classée au plus haut de leur liste, c'est-à-dire « la meilleure possible », comme le précisait le guide du candidat APB. Même l'élève au meilleur profil scolaire ne pouvait donc avoir reçu qu'une seule proposition, et n'avait aucune information sur ses autres choix.
- En 2018, les élèves formulent jusqu'à dix vœux sans les classer, et reçoivent des réponses pour chacun, qui peuvent être positives (« oui »), conditionnées à des remises à niveau (« oui si »), négatives (« non ») ou « en attente ». S'ils sont acceptés dans plusieurs formations, ils ont une semaine pour arrêter leur choix, ce qui libère des places progressivement pour les autres candidats.

Recevoir « une proposition seulement » n'est donc pas forcément moins bien : en 2017, près de la moitié (49,1 %) avait obtenu leur premier choix sur APB. Désormais, même s'ils ont plusieurs acceptations, il est impossible sur la plate-forme de savoir s'il s'agit de leurs formations favorites ou de choix par défaut.

Lire aussi : Parcoursup et APB : une comparaison prématurée

Davantage de candidats sans rien avant le bac

En évoquant « 80 % de candidats » l'an dernier et cette année, la ministre de l'enseignement supérieure arrondit les chiffres. Mais, si on regarde plus précisément, la situation n'est pas si brillante cette année :

- en 2017, à la veille du bac, 156 000 élèves n'avaient reçu aucune proposition, soit 19 % des candidats d'APB ;
- en 2018, ils sont 174 600, soit 21,5 % des candidats inscrits sur Parcoursup. Par rapport à l'an dernier, il y a donc 18 600 élèves de plus qui passent leur bac sans avoir de proposition d'orientation pour l'année prochaine (en incluant les situations particulières et les élèves qui se sont désinscrits entre le 23 mai et le 17 juin).

A la veille du bac, moins de candidats ont reçu une proposition de Parcoursup que l'an dernier avec APB

Le nombre d'élèves satisfaits augmente progressivement en 2018, à mesure que chacun valide son choix, alors que la première phase de résultats avait été donnée en une seule fois en 2017. Sources : Ministère de l'enseignement supérieur (2018), Ministère de l'enseignement supérieur (2017)

Lire aussi : Parcoursup : à l'approche du bac, davantage de candidats sans proposition que l'an dernier

Frédérique Vidal relativise en rappelant que les chiffres sont meilleurs que les prévisions du ministère, qui comptait sur deux tiers d'élèves satisfaits avant le bac. Le nombre d'élèves en attente a rapidement diminué dans les trois premières semaines suivant l'ouverture de la plate-forme, mais l'évolution a été plus lente par la suite, et les choix sont désormais figés jusqu'au 25 juin, pour laisser les élèves se concentrer sur le bac.

Visualisez le nombre de candidats admis et en attente d'orientation sur Parcoursup

Evolution des propositions faites aux élèves sur Parcoursup depuis le 23 mai 2018. Source : Ministère de l'enseignement supérieur

Lire aussi : « Cette année, c'est pas le bac qu'on passe, c'est Parcoursup »